

#VélO Réglo #PourVotreSécurité

Infractions au code de la route

AMENDE FORFAITAIRE
DE 135 EUROS

FRANCHISSEMENT DU FEU ROUGE

ARTICLE R412-30

USAGE DE DISPOSITIF AUDIO

ARTICLE R412-6-1

USAGE ET CONSULTATION DU TÉLÉPHONE PORTABLE

ARTICLE R412-6-2

CONDUITE SOUS L'EMPIRE D'UN ÉTAT ALCOOLIQUE

Si le taux ne dépasse pas 0,80 g/l

ARTICLE R234-1

DÉLIT

CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE PRODUITS STUPÉFIANTS

ARTICLE L235-1

CONDUITE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE

Si le taux dépasse 0,80 g/l

ARTICLE R234-1





#VéloRéglo #PourVotreSécurité



À vélo aussi,
je respecte
le code
de la route !

